



economiesuisse



Le Conseil fédéral met en consultation des mesures restrictives, mais ne force pas les tests

Pour briser l'actuelle vague pandémique, le Conseil fédéral laisse entrevoir deux trains de mesures, impliquant chacun d'importantes restrictions. economiesuisse regrette que l'hésitation prolongée au sujet des vaccinations de rappel et le renoncement au dépistage régulier et à grande échelle dans les écoles aient contribué à cette situation. Les deux paquets de mesures représentent des défis majeurs pour les milieux économiques, qui préfèrent l'option 1, moins

contraignante.

De toute évidence, le nombre élevé d'infections et la saturation des unités de soins intensifs appellent une réponse rapide du Conseil fédéral. Il est cependant regrettable que celle donnée par notre gouvernement mise avant tout sur de nouvelles restrictions frappant la vie économique et sociale. Les propositions en ce sens ont été mises en consultation aujourd'hui. Si nous en sommes arrivés là, c'est aussi parce que notre pays n'a pas su proposer les vaccins de rappel à temps et qu'il a rechigné à imposer le dépistage à grande échelle dans les écoles, lieu où le risque d'infection est pourtant le plus élevé en ce moment. Non seulement l'État continue donc d'employer ces outils – efficaces – avec lenteur, voire pas du tout, mais en plus la menace de nouvelles restrictions pèse sur les entreprises et la population.

L'économie prend déjà ses responsabilités

De nombreuses entreprises sont déjà passées au télétravail, le commerce de détail et les stations de ski ont instauré des restrictions volontaires de capacité. L'économie prend donc déjà ses responsabilités. *economiesuisse* estime qu'il serait donc plus efficace d'accorder une certaine latitude aux entreprises, afin qu'elles puissent introduire une réglementation 2G dans le cadre de leurs concepts de protection existants. Jusqu'ici, seuls les restaurants, clubs, piscines couvertes et centres de fitness ont pu agir en ce sens, mais pas les établissements de manière globale. Pourtant, les entreprises ont tout intérêt à protéger leur personnel et leur clientèle du mieux qu'elles peuvent.

Des mesures limitées dans le temps pour briser la vague de contagion

Si le Conseil fédéral se voyait contraint d'adopter les durcissements présentés aujourd'hui, *economiesuisse*, selon notre évaluation préliminaire, favoriserait l'option 1. Dans l'esprit de l'organisation faîtière de l'économie, ces mesures seraient utilisées pour briser la vague de contagion actuelle et devraient donc être limitées jusqu'au 9 janvier 2022. La situation devra ensuite être entièrement réévaluée. Du point de vue des entreprises, il est toutefois incompréhensible que le Conseil fédéral veuille revenir sur sa décision prise il y a tout juste une semaine quant à l'obligation du télétravail, mais ne révise pas en même temps les règles pour les tests réguliers.